

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
Etranger 4.— 10.— 19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.

Compte de chèque postal 114 88

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
Fribourg

PREX DES ANNONCES

Calend.	(en insertion 10 mots)	la ligne
Suisse	les suivantes	15 c
Etranger	10 c	20 c
Belgique	10 c	20 c

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Les préliminaires de la paix prêts pour le 25 avril.
Les événements de Munich.

Les journaux de Paris sont aujourd'hui pleins de promesses à propos de la paix. Ils annoncent que les délégués allemands seront prochainement convoqués à Versailles, même, dit-on, avant le 20 avril. Un journal américain, la Tribune de Chicago, assure, sur la foi de son correspondant de Paris, que toutes les questions importantes sont pratiquement réglées ; il ne resterait qu'une décision à prendre concernant les questions du Trentin et de l'Adriatique ; ce serait pour lundi prochain. Le même journal dit que M. Wilson va faire une déclaration au sujet des négociations, et qu'il y indiquera la date probable de la conclusion de la paix. Il ajoute que M. Wilson ne quittera la France qu'au commencement de mai, mais qu'il aurait probablement déjà fait part à l'Allemagne de la teneur du traité qui lui sera proposé et que les Alliés auraient reçu du gouvernement Ebert-Scheidemann l'assurance que les conditions de paix seront immédiatement acceptées.

M. Clémenceau, ayant continué ses confidences à des membres de délégations politiques, plusieurs grands journaux de Paris s'en sont emparés et ils se mettent à formuler leurs points de vue au sujet des conditions de la paix prochaine. On aperçoit déjà par là le danger qu'il y a à soulever quelque peu le voile des discussions qui ont lieu dans le conseil des Quatre et dans le conseil des Dix. Que serait-ce si on livrait le projet de traité de paix aux débats de la Chambre ?

Le régime communiste de Munich a bien été abattu, mais la capitale de la Bavière n'a pas encore retrouvé le calme. Les chefs de l'éphémère Commune, arrêtés ou en fuite, ont eu des vengeurs dans la personne d'autres meneurs qui ont soulevé la populace et ont réussi à se rendre maîtres de la gare et d'autres points de la ville. Le gouvernement envoie des troupes pour écraser cette nouvelle insurrection.

Les Alliés font éprouver à l'Autriche un traitement bien différent de celui qui est appliqué à l'Allemagne. Quand on voit l'ambassade de France en pleine activité à Vienne comme si les rapports diplomatiques étaient redevenus normaux ; quand on songe aux procédés chevaleresques de l'Angleterre à l'égard de l'empereur Charles, à l'aide-de-camp britannique mis au service du souverain, à la sollicitude avec laquelle la mission anglaise a pourvu à la sécurité de Charles I^{er} ; enfin, quand on sait que des délégations américaines et japonaises se trouvent à Vienne pour amorcer les relations économiques avec la ci-devant monarchie, on se dit que l'Autriche est bien plutôt l'amie des Alliés que leur adversaire vaincu et humilié. Il faut mettre à part l'Italie, que ses visées sur le Tyrol allemand conduisent à demeurer l'ennemie de l'Autriche.

Les prévenances de l'Entente réussiront-elles à empêcher que l'Autriche n'aille se fonder dans la grande Allemagne dont on rêve à Berlin ? Malheureusement, le démembrement de l'empire des Habsbourg s'est accompli de façon si radicale qu'il subsiste peu de chances de conjurer la fusion de l'Autriche avec l'Allemagne prussienne. Ce qui reste, comme Autriche, de l'ancienne monarchie du Danube est si peu de chose que beaucoup d'Autrichiens, bien éloignés pourtant d'éprouver de l'inclination pour les Allemands du nord, se laissent gagner au projet de la réunion, ne pouvant supporter l'idée de l'humiliant amoindrissement de leur patrie, tombée du rang d'un grand Etat au rôle d'un pays à peine plus grand que la Suisse et la Belgique.

Ce sentiment est compréhensible chez un peuple accoutumé à faire figure de puissance ; d'innombrables intérêts particuliers

conspirent avec lui en faveur de la fusion. Les familles qui, traditionnellement, ont fourni les hommes d'Etat, les diplomates, les fonctionnaires à la machine administrative ; les gens des carrières libérales habitués à se mouvoir sur un vaste théâtre ; les financiers, les industriels, les commerçants, qui verraient leur rayon d'affaires considérablement rétréci par les frontières du nouvel Etat, tous ces gens se trouvent entraînés à souhaiter comme un moindre mal la réunion à l'Allemagne.

Un spirituel Autrichien dit que ce qui pousse ses compatriotes du côté de l'Allemagne, c'est « la rage du nombre ». La rage du nombre est la maladie des modernes, en effet ; elle est un peu la résultante de la démocratie. Un peuple qui a fait partie d'un Etat de 52 millions d'âmes et qui se trouve réduit à une communauté de 5 à 6 millions d'individus éprouve une terrible sensation d'isolement et cherche d'instinct à retrouver une société où il se sente en nombre : l'Allemagne lui ouvre les bras et lui promet 70 millions de frères. Il est bien difficile à un peuple qui se sent orphelin de résister à l'invité de cette vaste parenté.

Si les Alliés ne veulent pas que l'Autriche se jette dans le giron germanique, il faudra qu'ils inventent un moyen de rapprocher les uns des autres les pays jadis réunis sous le sceptre des Habsbourg, pour en faire une grande confédération. L'émiettement actuel est tout en faveur de l'Allemagne, dont l'immense corps homogène n'a pas de contre-poids.

EN ALLEMAGNE

La chute du Soviet bavarois

Munich, 14 avril.
La nouvelle du renversement du gouvernement des conseils a été accueillie avec un grand enthousiasme par la population. Le gouvernement Hoffmann a proclamé l'état de siège, en annonçant que les contre-manifestations seraient punies des peines les plus sévères. Dans la matinée, des manifestations isolées de matelots et de soldats se produisirent en faveur du gouvernement des conseils. Tous les membres du gouvernement des conseils sont arrêtés. Le lieu de séjour de plusieurs personnalités dirigeantes est inconnu depuis la nuit dernière.

La Gazette de Francfort mandate que Muehsam, Landauer, Lukum, Waidler, Volkman, Levien, Mulg et Nissen sont arrêtés. Levien a réussi à prendre la fuite. Le Dr Lipp a été transféré dans une maison d'aliénés.

Bamberg, 14 avril.

La nouvelle de la chute du gouvernement de Munich est arrivée dimanche matin. Le mouvement a été exécuté uniquement par des troupes de Munich. Le gouvernement Hoffmann est fortement décidé à agir énergiquement. Des troupes du gouvernement sont arrivées de Nuremberg à Munich.

Munich, 14 avril.

La chute du Soviet s'est accomplie dans un tel calme que la population n'en a connaissance que le matin, à 6 heures, par des affiches du Conseil des soldats de la garnison.

Retour offensif de l'anarchie

Bamberg, 14 avril.

On mande de Munich : Dans la matinée de dimanche, la riposte attendue de l'armée rouge appuyée par les ouvriers communistes s'est produite. Ils parvinrent à reprendre la gare centrale et divers édifices publics. Les fusillades ont duré toute la nuit. L'office des postes et télégraphes est de nouveau entre les mains des communistes. Les relations avec Augsburg sont interrompues. Depuis lundi, la situation n'est pas éclaircie. Les troupes gouvernementales de Munich attendent d'heure en heure des secours du dehors.

Francfort, 14 avril.

Le Frankfurter General Anzeiger reçoit d'Ingolstadt : Des avions ont lancé des appels à la garnison de Munich, l'assurant que les secours approchent. Depuis hier soir, le gouvernement Hoffmann n'a plus aucune communication directe avec Augsburg et Munich et on craint que le système des conseils n'ait de nouveau

pris le dessus. Une action militaire est en cours d'Ingolstadt contre Munich.

En province

Stuttgart, 14 avril.
D'après un télégramme du commandant de Neu-Ulm, le conseil des ouvriers de Memmingen a reconnu le gouvernement Hoffmann.

Amberg, 14 avril.

Des troubles se sont produits à Kalmiz, entre les soldats, les ouvriers et d'autres civils. Un soldat et trois civils ont été tués. Des troupes amenées de Ratisbonne ont rétabli l'ordre.

A Dresde

Leipzig, 14 avril.

Les troupes gouvernementales sont en route pour Dresde, afin d'assurer l'ordre public. Parmi les communistes arrêtés à Dresde, se trouvent dix-huit Russes.

M. Wilson dans l'opinion des Français

Paris, 7 avril.

La censure, toujours existante, toujours très méticuleuse sur certains points, ne permet évidemment aucune attaque contre M. Wilson ; elle a parfaitement raison. Elle ne permet pas davantage la discussion publique de certaines de ses idées ; et, en cela, à mon avis, elle a beaucoup moins raison, surtout après les retentissantes déclarations lancées par l'intéressé contre la diplomatie secrète.

Cette vigilante sévérité n'a pas empêché des critiques de se faire jour. Ce qui choque le plus l'opinion française, c'est la façon un peu hâtive dont le Président des Etats-Unis s'est imposé à la Conférence et en dirige les débats, pour lui faire entendre ses conceptions personnelles.

Au fond, nous sommes punis par où nous avons péché. Quand le Pape a offert sa médiation et proposé des solutions qui sont la base des pourparlers actuels, l'immense majorité de notre presse a fait très mauvais accueil à l'initiative du Vatican. On a dénoncé la pensée du Souverain Pontife et jeté la suspicion sur les mobiles de son intervention. Quand, quelques mois plus tard, le président Wilson a repris à son compte les propositions pontificales et les a soumises à nouveau à l'Europe, ce furent des cris d'enthousiasme. On exalta l'Exécutif des Etats-Unis presque à l'égal d'un nouveau Messie et on organisa autour de ses idées une réclame qui ressembla singulièrement à du langage. On feignit de croire que tout ce merveilleux programme était uniquement le fruit d'un génie incomparable, sans vouloir convenir, selon un mot ancien mais toujours juste, que, parmi les 14 points wilsoniens, « ce qu'il y avait de bon n'était pas nouveau, et que ce qu'il y avait de nouveau n'était pas toujours très bon ». On poussa l'adulation et l'exaltation à un degré inouï. Un journal de Paris n'alla-t-il pas jusqu'à exprimer que, dans les siècles à venir, les mères apprendraient à leurs enfants à flâbuter le nom de Wilson comme celui de Jésus !

Le président Wilson n'est évidemment pas responsable de toutes les flagorneries dont il a été l'objet. Mais, que, l'objet d'un tel accueil et de pareilles flatteries, il se soit grisé de cet encens ; qu'il ait cru pouvoir le prendre un peu de haut avec les autres membres du Congrès de la paix ; qu'il se soit, dans son discours au Métropolitain Opéra de New-York, permis, sur les hommes d'Etat européens, cette remarque peu flatteuse : « L'Europe est secouée dans ses entrailles à l'heure actuelle, car elle s'aperçoit que les hommes d'Etat n'ont pas de vision, et que seuls les peuples ont eu la vision », ceux-là ont moins que tout autre le droit de s'en étonner et surtout de s'en plaindre, dont les malicieuses exagérations ont contribué, pour une large part, à pousser M. Wilson dans la voie qu'il semble bien maintenant décidé à suivre jusqu'au bout. On a voulu en faire plus qu'un Pape ; on a voulu lui reconnaître une infaillibilité qu'on déniait au Vicaire de Jésus-Christ et que, du reste, le Pape n'avait jamais revendiquée en ces matières ; il est juste que maintenant on supporte les conséquences désagréables d'un engouement et d'un manque absolu de mesure.

Les journaux catholiques, qui ont su, en général, garder leur sang-froid et éviter les excès d'adulation, peuvent aujourd'hui essayer de remettre les choses au point. Dans l'un d'eux, un juriste éminent publiait un article résumant assez bien les griefs courants contre l'idéologie de M. Wilson, et le rôle de Sur-Etat qu'il voudrait attribuer à la Société des Nations.

Lorsqu'on y regarde d'un peu près, on se rend compte qu'aucun des trois grands Etats qui sont à la tête du Conseil des Dix ne veut ni ne peut vouloir sérieusement d'une Société des Nations qui serait un véritable Sur-Etat, c'est-à-dire une organisation internationale jouissant d'une véritable autorité sur les diverses nations du monde. L'Angleterre n'abandonnera pas sa flotte qui vient de la sauver ; et avec

elle le monde, à un comité dans lequel une décision pourrait tenir au vote de la république nègre de Saint-Domingue ou de Libéria. La France, dont l'armée a été pendant deux ans l'unique barrière empêchant le triomphe de l'Allemagne et qui restera en contact perpétuel et nécessaire avec cette même Allemagne, n'est pas prête à s'en remettre du soin de sa défense à un organisme international dans lequel une question vitale pour elle pourrait être tranchée par le vote décisif d'un lointain Etat comme la Bolivie ou l'Uruguay. Et les Etats-Unis ne semblent guère décidés à ratifier des conventions qui placeraient l'avenir politique de leur république sous le contrôle absolu des puissances européennes, si celles-ci venaient, comme c'est toujours possible, à constituer une majorité qui leur donnerait le droit d'intervenir en Amérique ou de contraindre l'Amérique à une intervention en Europe ou en Asie, contrairement à la fameuse doctrine de Monroe.

C'est parce qu'elle avait le sentiment très net de ces difficultés et de ces impossibilités que l'opinion française a suivi avec un intérêt passionné les divers incidents qui ont marqué le bref séjour de M. Wilson à Washington et sa lutte avec l'opposition républicaine.

Rappelons brièvement les faits. M. Wilson appartient au parti démocratique. Le parti opposé, parti républicain, a obtenu la majorité aux élections de novembre 1918. Le nouveau congrès, expression de cette majorité, ne se réunit de droit qu'en décembre prochain. Il ne pourrait exercer une action efficace et entraver la politique personnelle de M. Wilson que s'il était convoqué, avant cette date, en session extraordinaire. Cette convocation, il s'agissait d'en imposer la nécessité morale au président. Dans ce but, la minorité républicaine de l'ancien Sénat, dont les pouvoirs expiraient le 4 mars dernier, organisa une opposition telle que la majorité démocrate se trouva dans l'impossibilité de voter avant d'arriver au terme de son mandat, les ressources budgétaires, nécessaires au pouvoir exécutif pour la marche de l'administration publique durant l'année courante, de la sorte, pensèrent-ils, le président, privé des crédits indispensables, se verra contraint de provoquer une réunion anticipée du nouveau Sénat à majorité républicaine, et celle-ci pourra lui mettre alors le marché à la main et empêcher la réalisation d'un programme qu'elle désapprouve.

L'opposition française aux idées de M. Wilson attendait merveille de cette entrée en lice de l'opposition américaine. Raisonnant d'après nos mœurs politiques et nos traditions parlementaires, ceux qui cherchaient à étayer leurs secrets espoirs sur les péripéties du duel entre l'Exécutif et le Législatif américains se disaient : « Le président Wilson a contre lui l'opinion publique de son pays. Cette opposition s'est affirmée aux élections du 6 novembre dernier, par un million trois cent mille voix de majorité données aux candidats républicains contre les candidats du parti de M. Wilson. Elle prend nettement position dans le nouveau Sénat. Aucun traité ne peut être ratifié s'il n'obtient les deux tiers des voix dans cette assemblée. Il y a 90 sénateurs. Or 37, donc plus d'un tiers, ont signé le manifeste de M. le sénateur Lodge et déclaré qu'ils ne ratifieraient pas le statut d'une Société des Nations tel que l'avait conçu le président Wilson. La ratification du Sénat américain est pourtant indispensable. Pour éviter que celui-ci ne subordonne sa ratification à des modifications profondes qui entraîneraient de longs retards et des difficultés très sérieuses, M. Wilson n'a plus qu'une chose à faire, c'est de prendre lui-même l'initiative de ces modifications et d'amender son projet dans le sens désiré par le peuple américain et par ses élus. »

Les Français qui raisonnent ainsi oublient la différence essentielle qui existe entre l'organisation du pouvoir en Amérique et l'organisation du pouvoir en France. Chez nous, il est impossible à un ministère de gouverner contre la volonté clairement manifestée des Chambres. Je ne parle pas de l'Exécutif, étant une chose bien avérée que le président de la République n'est qu'un personnage représentatif, constitutionnellement irresponsable, qui régit mais ne gouverne pas. Malgré cette subordination du ministère aux assemblées législatives dont il est issu, il est arrivé que des hommes ou voulût

tenace sont arrivés à réaliser une politique personnelle dont la majorité des Chambres ne voulait pas. C'est ainsi, pour ne rappeler qu'un des exemples les plus typiques, que le ministre Jules Ferry lança notre pays dans une politique coloniale désavouée par maints ordres du jour du Parlement. Il entreprit de sa propre autorité la conquête du Tonkin et, quand les députés, mis en éveil par le retentissement qu'eut l'échec de nos troupes à Langson, renversèrent le ministère dans une séance restée mémorable, il était trop tard et la situation de fait était telle qu'il fallut, bon gré mal gré, continuer l'entreprise et la mener à bonne fin, pour ne pas compromettre l'honneur du drapeau, engagé dans cette expédition. Preuve que, même avec notre constitution, un ministre résolu

peut, en bousillant ou en brusquant les choses, mettre le parlement devant le fait accompli et imposer au pays une politique dont ses représentants ont déclaré ne pas vouloir.

Ce qui est vrai pour la France l'est à combien plus forte raison pour les Etats-Unis. Là, le président est, dans toute la force de l'acception, un chef d'Etat qui gouverne. Nommé par le peuple, il n'est responsable que devant le peuple de sa politique. Ses ministres ne dépendent que de lui et n'ont à prendre le mot d'ordre qu'après de lui. Véritable dictateur pour 4 ans, le président des Etats-Unis exerce son pouvoir comme il l'entend, dans les limites très larges tracées par la Constitution, et il n'a aucun compte à rendre aux Assemblées législatives. C'est un fait que tous ceux des présidents de l'Amérique du Nord qui ont exercé sur leur pays une influence profonde et dont la personnalité tranche sur la médiocrité commune ont exercé une politique très personnelle et ont gouverné sans se soucier du Congrès, quand ce n'était pas à l'encontre du Congrès.

Or, depuis son arrivée au pouvoir, M. Wilson a toujours gouverné selon une politique personnelle très caractérisée. Sa méthode a toujours été de placer son pays devant le fait accompli. Son intervention au Mexique, l'accord qu'il a conclu en 1917 avec le Japon, sa décision de se rendre personnellement en Europe pour y représenter lui-même l'Amérique au Congrès de la paix rentrent dans cette catégorie de faits imposés à une opinion publique récalcitrante, que la masse de la nation, mise brusquement en leur présence, ne pouvait faire autrement que de ratifier, en soutenant le Chef suprême du pays.

L'attitude adoptée par M. Wilson au cours de l'opposition républicaine montra nettement qu'il était bien décidé à ne pas se départir de cette ligne de conduite. Il déclara qu'il ne poserait pas sa candidature aux prochaines élections présidentielles, pour bien montrer que le succès d'une réélection n'exercerait aucune influence sur ses décisions. Il fit savoir qu'il ne rentrerait pas en Amérique avant la signature de la paix. Il critiqua sévèrement ce qu'il appelle l'étroitesse d'esprit de ses adversaires et signifia que si, durant son absence, il y avait quelques grimaces dans les rouages de la machine gouvernementale américaine, la faute en retomberait sur l'entêtement de ceux qui ne se laissent conduire, dit-il, que par une doctrine d'égoïsme. Enfin, et ce dernier point mérite une attention spéciale, ne se considérant pas plus lié qu'il ne faut par le premier des 14 points de son programme, à savoir que la diplomatie doit toujours procéder franchement et publiquement, M. Wilson a pris des mesures radicales pour empêcher que les échos de l'opposition américaine ne viennent renforcer l'opposition sur le continent ou que les critiques de la presse européenne n'aillent alimenter les polémiques de ses adversaires en Amérique. A cet effet, il a, au moment de l'armistice, mis la main sur tous les câbles télégraphiques qui relient les Etats-Unis à l'Europe, si bien que, selon la plainte du sénateur Lodge, nous ne connaissons les agissements de l'opposition américaine que dans la mesure où M. Burleson, directeur général des postes américaines, préposé par M. Wilson au contrôle des câbles, permettra à l'opinion du Sénat d'être transmise à Paris. Toute lettre qui part pour l'Amérique subit à Paris, à l'hôtel Crillon, un sévère contrôle américain. La censure française a reçu, pour tout ce qui concerne la politique de M. Wilson, des instructions rigoureuses. Et, pour être sûr que ces instructions seraient bien observées et bien comprises, deux experts censeurs américains ont été adjoints à la censure des journaux français ; ce qui faisait faire à l'Echo de Paris, qui venait d'avoir 25 lignes supprimées dans son numéro du 19 février, cette mélancolique réflexion : « Tout exposé un peu précis de la politique du gouvernement de Washington et des mouvements de son opinion publique étant mis à l'index par notre censure, accrue de deux experts américains, la France a été conduite à penser que la politique de M. Wilson était toute l'Amérique. » Dans le même ordre d'idées, le président s'est énergiquement opposé à l'envoi à Paris d'une délégation du Congrès américain. « La réunion d'une conférence interparlementaire, a-t-il déclaré, selon ce que nous ont apporté les dépêches d'agence du 28 février, ne pourrait que créer une confusion presque certaine. »

L'ensemble de ces décisions et de ces déclarations montre suffisamment, semble-t-il, un homme résolu à poursuivre son œuvre jusqu'au bout et à ne pas se laisser troubler dans son travail par les rumeurs violentes de l'opinion publique. Faut-il s'en réjouir ? Faut-il en constater des appréhensions ? Je laisse à de plus habiles le soin d'en décider. La seule conclusion que je me crois permis de tirer de l'exposé objectif qui précède est celle-ci : Je crois que ceux qui, en France, comptent sur la divergence de vues existant entre le Président et le Sénat américain, pour amener une modification profonde dans les statuts, jusqu'ici élaborés, de la Société des Nations, courent au-devant d'une déception presque certaine.

M. Wilson, ainsi qu'il l'a déclaré en se recou-

barquants le 5 mars, à bord du George Washington, ne retournera pas en Amérique avant d'avoir mené à bonne fin la mission qui lui a été confiée par son peuple...

trois enfants s'élevait en moyenne, l'an dernier, à une somme de 2630 fr., alors que, au 1er juin 1914, le coût de la même famille pouvait être estimé à 1044 fr.

La foire de Bâle

Plus de dix mille acheteurs se sont annoncés à la Direction de la Foire suisse d'échantillons à Bâle. Le monde industriel est cependant désagréablement surpris d'apprendre que les C. F. F. ne songent pas à faciliter la visite de la Foire de Bâle par une sérieuse amélioration des horaires et l'organisation de trains rapides.

La semaine de 48 heures

Les électeurs de la ville de Schaffhouse ont décidé d'introduire la journée de huit heures pour le personnel des services communaux. Les fabricants de broches les plus importantes de Suisse ont décidé de réduire, à partir du 1er mai, la durée du travail à 50 heures par semaine.

Les fabricants suisses de rubans de soie ont décidé l'introduction de la semaine de 48 heures déjà au cours du mois d'avril.

La date de la paix

Le Temps reproduit une interview de M. Lloyd George au cours de laquelle il fut fait allusion à la date du 25 avril, donnée par un journal américain comme jour où le traité de paix serait soumis aux délégués allemands.

Au grand-duché de Luxembourg

Le referendum sur la question dynastique a été fixé au 4 mai. Il comporte quatre questions : 1. Le maintien de la grande-duchesse Charlotte; 2. Le maintien de la dynastie régnante avec une autre duchesse; 3. L'avènement d'une autre dynastie; 4. L'avènement du régime républicain.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le cardinal Dubourg. La santé du cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, qui est âgé de soixante-quatorze ans, inspire de vives inquiétudes.

Nouvelles diverses

M. Lloyd George, qui est parti de Paris pour Londres hier lundi, en reviendra après demain jeudi. Un vaste complot bolchéviste aurait été découvert en Roumanie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'Amérique va reboiser la France. Le bureau forestier du Minnesota va faire l'envoi en France de plusieurs millions de jeunes pins destinés au reboisement des forêts dévastées de la France. C'est l'Etat du Minnesota qui a fait au gouvernement français l'offre spontanée de ces jeunes plants d'une qualité particulièrement robuste.

Confédération

L'Amérique et notre armée. De Berne, on apprend qu'une mission militaire américaine se trouve actuellement en Suisse avec mandat d'étudier la formation de notre armée.

Des enfants de Munich en Suisse. Trois mille enfants vont venir de Munich en Suisse; une partie d'entre eux sont des enfants de Suisses établis à Munich.

Contre les médecins étrangers. Pour lutter contre l'invasion menaçante de la Suisse par des médecins étrangers, la commission suisse des médecins a décidé de demander aux autorités l'application sévère des prescriptions concernant les examens, ou même l'exclusion des praticiens étrangers aussi longtemps que des Suisses à l'étranger sont obligés d'y abandonner leur situation.

La Suisse et le blocus. Une note du gouvernement français à la légation de Suisse à Paris confirme officiellement la levée du blocus de l'Autriche allemande et le rétablissement des relations économiques normales avec ce pays.

Une session importante à Zurich. Le Grand Conseil de Zurich a voté une seconde série de crédits supplémentaires pour 1918, au montant de 8,857,457 francs.

Etat civil de la ville de Fribourg. Naissances. 9 avril. — Muller, Rosine, fille de Pierre, maçon, de Saint-Antoine, et de Cécile, née Wabler, Court-Chemin, 55.

10 avril. — Châtelain, Frida, fille de Frédéric, ouvrier de fabrique, de la Scheuch (Berne), et de Marie, née Brunhart, rue de Morat, 256.

Décès. 8 avril. — Wyss, Albert, époux de Rose Gaudard, née Erath, cordonnier, de Härkingen (Solothure), 69 ans, rue des Alpes, 36.

10 avril. — Diserens, Henri, receveur à la gare, de Savigny (Vaud), né le 9 juin 1889, avec Etheloz, Hortense, du Lieu (Vaud), sténographe à Vevey, née le 9 février 1896.

10 avril. — Pillet, Amédée, vannier, de Tavel, né le 23 octobre 1873, avec Broillet, née Kozy, Marie, veuve de Maurice, de Ponthaux, née le 11 septembre 1858.

comme vient de le faire Mlle Toutain. Car vous verriez se dresser contre vous, non pas simplement l'honneur d'un individu, mais le patriotisme d'un tribunal.

Le tribunal correctionnel, en effet, n'a pas voulu attendre Mlle Toutain dans ses intérêts; il a voulu atteindre les Allemands dans leur amour-propre national, en leur prouvant que l'emploi du mot boche comme injure est 22,000 fois plus meurtrier que l'emploi d'une balte de revolver ayant occasionné la mort.

On prête à M. Clémentaux le mot suivant (entre autres) : — Ce que j'ai fait n'est rien de ce que je fais. Mais ce que je fais n'est rien auprès de ce que je laisserai à faire à mes successeurs.

PETITE GAZETTE

Un extraordinaire ministre des affaires étrangères. C'est celui que s'est donné la « république bavaroise » des conseils. Il s'appelle le Dr Lipp. Ce nom est celui d'un homme qui vient d'émerger, de la façon la plus inattendue, des bas-fonds de l'espionnage. La presse allemande s'en montre abasourdie.

Un extra-ordinaire ministre des affaires étrangères. C'est celui que s'est donné la « république bavaroise » des conseils. Il s'appelle le Dr Lipp. Ce nom est celui d'un homme qui vient d'émerger, de la façon la plus inattendue, des bas-fonds de l'espionnage.

FAITS DIVERS

Un enfant sous une automobile. A Moutier (Jura bernois), un petit garçon de 5 ans, fils de M. Henri Gross, négociant, voulant traverser la chaussée au moment où arrivait une automobile, fut atteint par celle-ci, qui lui passa sur le corps et l'écrasa.

Un avion blessé. Hier matin, lundi, un des Breguet de l'escadrille française qui avait atterri près de Genève, à Chongny (pilote, sergent Hay), reprémit son vol pour regagner Nancy. Mais, arrivé à Chêne-Bougeries, l'appareil, donnant contre un arbre, à la suite d'une panne, capota. Le mécanicien et un passager furent violemment projetés sur le sol.

Une expression tout ensemble douloureuse et sévère traversa le regard de Mme de Bressane. — Je t'en supplie, Henriette, ne parle jamais ainsi.

Il y avait un tel frémissement d'amertume dans la belle voix grave d'Hélène que, subitement, imprévu comme un bruit de foudre dans un ciel clair, le souvenir de Paul de Bressane revint à la baronne d'Artaud.

— Pauvre chérie... Pardonne-moi de t'avoir attristée en bavardant ainsi à tort et à travers... Et ne pense plus à ton horreur de mari!... Il est indigne que tu te souviennes même de son existence. C'est un monstre!

Elle la voix instinctivement baissée, mais déjà oublieuse de son regret, toute à une idée nouvelle, elle acheva : — Tu sais qu'il est de nouveau installé à Paris?

— Oui, je le sais... — Qui te l'a dit? — Il y a toujours des chroniqueurs très bien informés. Par hasard, j'en ai lu une qui m'a renseignée. D'ailleurs, il y a huit jours, je l'ai aperçu comme je rentrais avec Simone.

Une interrogation jaillit, promptement et irrésistiblement, des lèvres d'Henriette : — Et il était seul? — Non, dit brièvement Hélène.

Et son accent était à tel point significatif que, cette fois, un silence se fit dans la pièce où flottaient doucement les frais parfums des violettes. Une flamme dans la cheminée éclairait

FRIBOURG

Université. Mlle Julie Kazaska, de Tirmovo (Bulgarie), a passé avec grand succès, à la Faculté des lettres, les examens de licence en lettres.

Nulthonia. La Nulthonia, section française des Etudiants suisses au collège Saint-Michel, vient de se reconstituer comme suit pour le semestre d'été 1919 : président, James Aubry, phys., de Saingnéglier; vice-président, Ernest Dutoit, phil., de Prez-vers-Siviriez; secrétaire, François Desbassus, phil., de Carouge; caissier, Max Overney, H. rict., à Fribourg; fuchs-major, Maxime Doussé, phil., du Mourét.

Notre Technicum. Le public admire, ces jours-ci, dans la vitrine du magasin de M. Ittringer, rue de Romont, quelques maquettes exécutées par quelques élèves de l'école du bâtiment de notre Technicum.

Gendarmerie. Nos gendarmes sentent, eux aussi, le besoin d'unir leurs efforts, pour défendre leurs intérêts professionnels et économiques. Dans une réunion, tenue au poste central de Fribourg, ils ont décidé, en principe, à l'unanimité, la fondation d'une association cantonale.

Cercle catholique et Ligue pour la terre fribourgeoise. Le comité du Cercle catholique de Fribourg nous prie d'insérer : L'Indépendant du 5 avril a cru devoir signaler, en dénaturant le sens de sa rédaction, un tractandum figurant parmi ceux que l'assemblée du Cercle catholique a discutés le lendemain 6 avril, et renouveler, à ce propos, les insinuations de certains journaux de la Suisse allemande, accusant la Ligue pour la protection de la terre fribourgeoise de faire de la politique confessionnelle, et de poursuivre de son animosité les protestants établis sur notre territoire.

Pour les enfants viennois. « Donné à l'Enfant Jésus » (D'une abonnée de France, par la Rédaction de la Liberté) 100 Francs.

3 Feuilleton de LA LIBERTÉ AU RETOUR Par HENRI ARDEL Par la porte entrouverte, Henriette la voyait debout dans la pièce voisine. Le plein jour éclairait des reflets d'or rouge dans la masse de ses cheveux châtain foncé, simplement tordus sur la nuque, dégageant son front, autour duquel de petites mèches rebelles mettaient une ombre transparente. Elle distinguait tous les détails du profil grave, le reflet palpant des cils sur les joues, l'ineffable meurtrissure des paupières que la brûlure des larmes et des nuits sans sommeil avait un peu fanées, le pli de tristesse infinie que prenait la bouche au repos. Mais elle remarquait aussi le charme extrême du visage amaigri, du col long et mince, élégant comme la taille que dessinait la robe noire traînante.

Une expression tout ensemble douloureuse et sévère traversa le regard de Mme de Bressane. — Je t'en supplie, Henriette, ne parle jamais ainsi. Il y avait un tel frémissement d'amertume dans la belle voix grave d'Hélène que, subitement, imprévu comme un bruit de foudre dans un ciel clair, le souvenir de Paul de Bressane revint à la baronne d'Artaud. — Pauvre chérie... Pardonne-moi de t'avoir attristée en bavardant ainsi à tort et à travers... Et ne pense plus à ton horreur de mari!... Il est indigne que tu te souviennes même de son existence. C'est un monstre! Elle la voix instinctivement baissée, mais déjà oublieuse de son regret, toute à une idée nouvelle, elle acheva : — Tu sais qu'il est de nouveau installé à Paris? — Oui, je le sais... — Qui te l'a dit? — Il y a toujours des chroniqueurs très bien informés. Par hasard, j'en ai lu une qui m'a renseignée. D'ailleurs, il y a huit jours, je l'ai aperçu comme je rentrais avec Simone. Une interrogation jaillit, promptement et irrésistiblement, des lèvres d'Henriette : — Et il était seul? — Non, dit brièvement Hélène. Et son accent était à tel point significatif que, cette fois, un silence se fit dans la pièce où flottaient doucement les frais parfums des violettes. Une flamme dans la cheminée éclairait

le visage d'Hélène, soulignant le pli d'inconscient mépris qu'avait pris sa bouche. La petite baronne agitait nerveusement sa cuillère dans sa tasse vide, cherchant un moyen de détourner la conversation du terrain où elle l'avait étourdiment amenée; et elle eut une sincère impression de plaisir, en entendant soudain, dans la cour de l'hôtel, un roulement de voiture. — Ah! voici enfin Simone! murmura Hélène, se levant aussitôt. L'expression amère de ses traits avait disparu, comme si le seul nom de l'enfant eût possédé pour elle une mystérieuse puissance d'apaisement et d'oubli. Au bout d'une minute, la porte de la chambre s'ouvrit et un enfant apparut : une petite fille d'environ neuf ans, mince et frêle, paraître être fragile dont la mignonne figure se détachait, d'un blanc pur de cire, sous une profusion de cheveux bruns qui ruisselaient autour de l'ovale effilé. Quelques boucles vagabondes retombaient irrégulièrement sur le front, voilant d'une ombre caressante des yeux admirables, presque trop grands pour le visage menu, des yeux aux prunelles ardentes et profondes, expressifs autant qu'auréolés par l'être des yeux de femme et qui, tout de suite, étaient allés chercher Hélène, remplis d'une tendresse passionnée. — Ah! mère, vous sortez! dit-elle d'un ton de regret intense, entourant de ses mains cauettes la main gantée de la jeune femme. Vous sortez, juste au moment où j'arrive! Et plus bas, pour sa mère seule, elle acheva : — Il me semble qu'il y a longtemps, longtemps que je ne vous ai vus!

Hélène sourit. — Une heure et demie, tout au plus. Et sa voix avait pris une inflexion qui faisait une caresse de son seul accent. — Je reviendrai bientôt, ma petite enfant chérie; maintenant, il faut que je sorte avec ta tante d'Artaud. Simone n'insista pas. Mais elle eut un regard sombre vers la baronne, qui, après un coup d'oeil jeté sur la pendule, venait de se lever et commença à rattacher son manteau. — Hélène, je crois qu'il serait temps de partir. Voyons, petite Simone, ne m'en veux pas si je t'emmène la maman. Je te la rendrai bientôt. Embrasse-moi. Elle disait cela tout en arrangeant un pli de sa voilette et se pencha vers l'enfant, tandis qu'Hélène adressait quelques recommandations à la gouvernante. Mais le baiser effleura seulement les cheveux de Simone qui s'était dérobée. C'était une étrange petite créature que cette fillette avec son horreur pour les caresses divines banales, son sérieux triste d'enfant dont la vie est fragile, avec la sensibilité excessive de son âme de feu que sa mère emplissait toute; car elle avait pour Hélène une adoration jalouse, paternelle à un culte, et elle vivait de l'amour qu'elle donnait à Hélène comme de celui qu'elle se recevait. Bien qu'à les regarder l'une près de l'autre, à voir l'attitude de Simone serrée contre sa mère dont le bras l'enlaçait, le moins observateur eût compris quel lien attachait l'une à l'autre ces deux isolées. Henriette avait fini de remettre ses gants. Elle se tourna vers sa cousine. Hélène fit un léger mouvement, et Simone, sentant se dé-

nouer l'étreinte de sa mère, comprit qu'elle allait partir. — Maman, je vous en supplie, ne sortez pas trop longtemps... Revenez vite... Si vous saviez combien je voudrais toujours vous avoir auprès de moi, murmura-t-elle, se blottissant une dernière fois, contre Hélène inclinée vers elle; et elle lui couvrit le visage de baisers où elle mettait toute son âme d'enfant très tendre. — Puis, comme, au moment de sortir avec sa cousine, Mme de Bressane se détournait encore pour chercher le sourire des petites lèvres à peine roses, Simone, d'un élan presque furieux, se jeta dans les bras qui venaient de s'ouvrir pour la recevoir. — Comme tu l'aimes!... et comme elle t'aime! dit Henriette avec une sorte d'envie. Elle aussi avait des enfants, mais ils ne pouvaient tenir que peu de place dans le tourbillon continu de son existence et appartenait à leur gouvernante bien plus qu'à elle-même. — D'un ton bas, comme pour elle seule, Hélène dit lentement : — Je n'ai plus que Simone au monde... Il faut bien que l'une et l'autre, nous nous tenions lieu de tout... Henriette ne répondit pas. Il arrivait bien souvent qu'elle ne comprenait pas Mme de Bressane; mais celle fois elle sentait bien que la jeune femme disait vrai; et, à ses côtés, elle sortit silencieusement de l'hôtel. (A suivre)

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE N°190 TOUTES PHARMACIES

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Pour couper court à une légende

Le Fribourgeois vient d'exhumer une ancienne correspondance sur les affaires fribourgeoises parue dans la Tribune de Genève pour faire, à son sujet, le procès de certaines personnes dans les termes suivants :

Lorsqu'en 1917 vous annonçiez, dans la Tribune de Genève, votre intention sur la danse des millions à propos de l'emprunt de nos Entreprises électriques, vous étiez dans l'erreur de servir la vérité par un mensonge. En effet, vous n'avez pas pu vous empêcher de dire que l'Etat avait décidé de racheter la même Tribune et qu'on vous voyait ensuite en ordre et directeur de la réimpression à travers le canton et dans les principaux presbytères ?

Avez-vous pas rougi en apprenant que vos manœuvres n'avaient pas porté ? que la souscription avait dépassé les espérances les plus optimistes ?

Quelque temps avant le Fribourgeois, un autre journal qui lui ressemble comme un frère, la Tribune de Fribourg, avait, chose curieuse, manifesté la même rétrospective indignation à propos de la même chronique fribourgeoise publiée par la Tribune des bords du Rhône.

Voici comment s'exprimait, le 17 janvier 1919, la Tribune de Fribourg :

Tels citoyens, dans le but évident de nuire à l'Etat par nos Entreprises électriques, dérivent un article fulminant contre ces Entreprises dans une Tribune des bords du Léman : ils achètent quelques centaines de numéros du journal en question et, depuis Fribourg, les envoient dans tout le canton, surtout aux membres du clergé.

Quel était donc cet article fulminant ? contre les Entreprises électriques de Fribourg, qui aurait été écrit, puis répandu dans notre canton, pour discréditer nos finances et faire avorter un projet d'emprunt ?

Cet article, le voici ; on voudra bien excuser la longueur de la citation, mais il importe que le public ait sous les yeux, in extenso, la pièce du procès engagé tout à coup par la Tribune de Fribourg et le Fribourgeois. Voici donc la chronique fribourgeoise qui parut, le 26 mai 1917, dans la Tribune de Genève :

CHRONIQUE FRIBOURGEOISE

Fribourg, 25 mai.

Un nouvel emprunt

Mardi prochain, 29 mai, nos grands conseillers se réuniront pour continuer la besogne parlementaire interrompue voici quinze jours. Le président du gouvernement avait annoncé, à la fin de la session, que le Conseil d'Etat présenterait aux députés, à la reprise des séances, un projet de rachat de l'usine électrique de Monthovon, ainsi qu'un décret d'attribution de la somme de 4 millions de francs, à l'Etat, pour la construction de la ligne de transmission de la ligne de Monthovon. Ce sont là des morceaux de consistance, qui chargent le budget de notable façon, le premier article. Il y a bien à ce sujet quelque électricité dans l'air, car on apprend aujourd'hui que notre ministre des Finances a greffé sur le projet de rachat de l'usine de Monthovon un projet d'emprunt qui ne serait pas plus d'atteindre vingt millions. Emprunter vingt millions, à l'heure actuelle, ce n'est pas une petite affaire.

La danse des millions continue donc sous le nouveau régime, se dira plus d'un Fribourgeois. Il est vrai que le placement de millions serait consacré au rachat de l'usine de Monthovon ; un million et demi servirait au rachat de l'usine électrique de Châtel-St-Denis, et les autres à des travaux de construction de nouvelles usines hydro-électriques.

Mais, plus encore que cet emprunt et que l'acquisition d'une usine, la nomination du directeur général des services électriques fribourgeois préoccupe l'opinion publique. Lors de la récente session du Grand Conseil, on considérait comme certain que ce poste était réservé à M. Chuard, l'honorable chef des Travaux publics. On savait M. Chuard, technicien et homme pratique, assez dépaycé au Conseil d'Etat, quand il devait prendre la parole au Grand Conseil ou se plier aux exigences de la nouvelle politique mystérieuse, à laquelle il est redevable de son élection. Mais voici précisément que cette politique demande de lui un sacrifice coûteux. « Je n'ai pas de candidat qui s'impose pour vous remplacer au Conseil d'Etat », a dit M. Chuard à M. Chuard, l'honorable chef des Travaux publics, « si vous voulez bien lancer dans les journaux une de ces lettres où l'on se moque de moi et mes amis et le gouvernement. Il y va de l'honneur, du salut de mon régime et de l'aboutissement de mon programme. »

Et M. Musy, avec son incontestable talent d'avocat, et sa raison des hésitations de M. Chuard.

Voilà pourquoi, l'un de ces jours, nous apprendrons la nomination à ce poste de M. Hynecki, actuellement directeur des chemins de fer de la Gruyère.

Nous ignorons, à l'heure qui l'est encore, qui fut l'auteur de cette correspondance ; mais nous invitons tout homme de sens rassis et de bonne foi à bien vouloir faire avec nous les constatations suivantes :

Premièrement, cette chronique de soixante-dix lignes traite de deux objets, dont chacun fournit la matière d'une moitié de l'article : d'abord, d'opérations financières et notamment d'un emprunt des Entreprises électriques, et ensuite de la nomination imminente du directeur de ces mêmes Entreprises.

Secondement, le sujet de la dernière partie de la lettre est indiqué comme celui qui, de beaucoup, préoccupait le plus l'opinion publique fribourgeoise.

Quant à la première partie de l'article, le lecteur jugera si le passage relatif à l'emprunt des Entreprises électriques répond au signalement qu'en ont donné la Tribune de Fribourg et le Fribourgeois. Eh quoi ! C'est là cet article fulminant, ce brûlot destiné à couler nos finances hydro-électriques ? C'est ce paisible reportage qui est dénoncé comme un acte de propagande antipatriotique ? Si l'auteur prononce incidemment le mot, stéréotypé dans le journalisme, de « danse des millions », c'est pour ajouter aussitôt que ce reproche ne serait pas fondé et que l'emprunt est « de toute sûreté » et pour énumérer les divers emplois qui le justifient. Vraiment, il faut être dans l'état d'esprit de Tartarin se préparant à pourfendre l'imaginaire Tarasque pour s'enflammer — et à deux ans de distance, s'il vous plaît ! — à propos de cet anodin reportage comme l'ont fait la Tribune de Fribourg et le Fribourgeois.

Aussi bien, cette indignation n'est-elle qu'une attitude de parade, une feinte. En effet, la Tribune de Fribourg et le Fribourgeois se doutent bien que ce n'est pas par l'insignifiant contenu de sa première partie que la correspon-

dance fribourgeoise à la Tribune de Genève a été signalée à un certain nombre de députés et à d'autres personnes du canton de Fribourg. Ce qui a déterminé à faire connaître cet article, ce sont les intéressantes divulgations contenues dans sa seconde partie ; c'est la piquante nouvelle à la main troussée avec verve, mais sans méchanceté, par le chroniqueur inconnu.

Aucun des destinataires ne s'y est mépris ; ils le pouvaient d'autant moins que, si nous nous souvenons bien, le passage intéressant de l'article était signalé par une marque spéciale à l'attention du lecteur.

Qu'on cesse donc une feinte ridicule pour accrédi-ter une légende d'antipatriotisme à la charge de quelqu'un dont c'est la joie de pouvoir se dire que, pendant vingt ans de journalisme, il n'a pas écrit un mot ni fait une démarche qui n'eût pour but de défendre l'honneur du canton de Fribourg. A. D.

Le « Fribourgeois » et l'Université

On nous écrit : Nous protestons contre un petit journal du canton de Fribourg, qui, dans un article de tête, lance des insinuations très déshonorantes contre les professeurs (étrangers qui enseignent à l'Université, sous prétexte de plaider la situation du corps enseignant (probablement primaire). Ces professeurs donnent à l'Université, par conséquent au pays de Fribourg, leur temps et leurs peines, et, tout en comptant sur le sort des membres du corps enseignant qui se dévouent aux plus jeunes, on doit reconnaître qu'ils n'ont pas eux-mêmes démerité ; il faut savoir de plus que plusieurs d'entre eux aussi sont durement atteints par les conditions présentes de la vie. Le Fribourgeois signale que les professeurs étrangers sont en forte proportion, ce qui veut dire qu'ils sont trop. Est-ce leur faute ? On les a appelés : ils sont venus. On les a appelés parce qu'on voulait une université catholique internationale et que d'ailleurs une université naissante n'a pas toujours dans le pays même, des forces enseignantes déjà prêtes. Cette lacune se corrige au cours des années, et les professeurs du dehors sont les premiers à s'aboyer avec joie comme collègues ceux que d'abord ils ont eux-mêmes formés.

Des pourquoi

Outre la question des professeurs de l'Université, le Fribourgeois, sans nommer la Liberté, mais en la désignant, nous pose plusieurs pourquoi.

Pourquoi le chef du gouvernement d'avant 1914 n'aurait-il rien voulu accomplir d'important pour améliorer le sort du personnel de l'Etat ?

— Nous supposons que c'est parce que, père économe, il n'a pas voulu augmenter les charges des contribuables fribourgeois et qu'il est discutable que le sort du personnel fut alors misérable.

Pourquoi, dans un bureau qui dépend de l'Instruction publique, on a laissé sans punition une personne s'emparer d'une centaine de francs ? et pourquoi, on lui aurait accordé à l'avance le traitement de 1919 ?

— Parce qu'on pratiquait la miséricorde, comme elle a été pratiquée, avec un peu d'ex-ces, à l'égard de certain fonctionnaire de Belle-chasse, dont le départ fut, si l'on peut dire, aussi retentissant que clandestin.

Une vilaine action

On nous écrit : Deux dévoués fonctionnaires de notre administration sont pris à partie par le Fribourgeois, dans un article qui est censé s'adresser à certains correspondants de la Tribune de Genève. Comment ces deux fonctionnaires, dont l'un est gratifié des épithètes aimables de « touche à tout » et de « cumulard » et l'autre est représenté comme un despote jouant au conseiller d'Etat, se trouvent-ils mêlés à un débat qui ne les regarde pas ?

C'est que le correspondant rageur du Fribourgeois a probablement quelque sujet de rancune contre ces deux anciens et fidèles serviteurs de l'Etat et il a voulu profiter de l'occasion pour leur faire de la peine. Ce n'est noble de faire expier à des innocents les torts de ceux qu'on ne peut atteindre !

Pillards de bas-cours

Depuis quelque temps, les fermiers du Schenberg constataient avec stupeur que leurs champs et leurs basses-cours se dépeuplaient. Ici, c'étaient de beaux lapins qui disparaissaient ; là, d'excellentes poules étaient subrepticement enlevées de leur poulailler. La police fit une enquête serrée, et, après des recherches minutieuses, elle mit la main sur un quatorze fort peu intéressant, composé d'un Fribourgeois, d'un Valdois, d'un déserteur français et d'une jeune personne de notre ville, cette dernière inculpée de complicité. Les trois hommes ont fait de véritables razzias de poules et de lapins, qu'ils mangeaient en commun, dans un café des bas quartiers.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 12 avril 1919 : Œufs, 35 centimes pièce. Pommes de terre, les 5 litres, 1 fr.-1 fr. 10. Choux, la pièce, 60-80 centimes. Choux-fleurs, la pièce, 70 cent. Carottes, les 2 lit., 30-40 cent. Salade, la tête, 30-40 c. Pois le ½ kg., 1 fr. 20-1 fr. 40. Poireau, la botte, 10-20 cent. Epinards, la portion, 20-30 cent. Oignons, le kg., 60-80 cent. Ravas, le paquet, 10-20 cent. Salsifis (scorsonères), la botte, 40-60 c. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-25 cent. Rutabagas, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, les 2 lit., 1 fr. 10-1 fr. 30. Cresson, l'assiette, 20 cent. Doucette, l'assiette, 20-30 cent. Rhabarbar, la botte, 40 cent. Pommes, les 5 lit., 80 cent.-1 fr. 25 cent. Citrons, la pièce, 10-15 cent. Oranges, la pièce, 10-20 cent.

La conférence de Paris

Paris, 15 avril.

(Havas.) — Selon des déclarations officielles du président Wilson, étant donné que les questions qui auront à être déterminées dans la paix avec l'Allemagne ont été amenées si près de leur solution définitive que l'on peut accélérer maintenant la rédaction du texte final, ceux qui n'ont cessé de les discuter ont jugé que le moment était arrivé d'inviter les plénipotentiaires allemands à se rencontrer avec les représentants des nations belligères et associées, le 25 avril.

Ceci ne veut pas dire que les études de toutes les autres questions liées à l'accord général seraient interrompues ou que les examens poursuivis depuis longtemps seraient retardés. Tout au contraire, on peut s'attendre à de rapides progrès dans toutes ces affaires, de sorte que l'on peut envisager d'un moment à l'autre le règlement final.

On espère que les questions concernant directement l'Italie, notamment le problème de l'Adriatique, seront résolues promptement. Quant à la question de l'Adriatique elle-même, elle prendra pour le moment de pas sur toutes les autres questions et sera étudiée sans discontinuer pour en hâter la solution.

Les accords qui, tout spécialement, font partie du traité de paix avec l'Allemagne, seront ainsi établis en même temps que toutes les autres solutions seront complètement énoncées.

On se rend compte que, bien que cette méthode de travail doive être suivie, tous les problèmes du présent accord font partie du seul et même ensemble.

On continue, dans les milieux de la conférence, à croire à un aboutissement rapide des délibérations, et on agit en conséquence. Les Allemands seraient invités en effet à venir à Versailles le 24 avril prochain. En vue de leur arrivée, M. Dubasta, secrétaire général de la conférence, et M. Gauthier, directeur du cabinet des affaires étrangères, se sont rendus de nouveau à Versailles, hier après midi, lundi, et ont arrêté les dispositions matérielles utiles. Les plénipotentiaires allemands seront logés dans une annexe de l'Hôtel des Réservoirs. Les entrevues avec les délégués alliés auront lieu au Trianon Palace.

Dès que les conditions seront arrêtées par les représentants des grandes puissances, elles seront certainement communiquées aussitôt aux autres Etats intéressés, Belgique, Pologne, Tchéco-Slovaquie, mais les autres Etats alliés, qui n'ont pas de frontière commune avec l'Allemagne, seront appelés seulement à en prendre connaissance au moment de la signature du traité, dans laquelle interviendraient toutes les nations qui ont déclaré la guerre aux puissances centrales.

Quand les Allemands auront connaissance du traité, il semble qu'ils ne doivent pas être admis à discuter les questions territoriales et militaires, qui devront être acceptées en bloc telles qu'elles, mais ils pourront présenter des suggestions sur les modalités des solutions financières et économiques.

On croit généralement que l'entrevue de Versailles ne sera pas de longue durée. Les Allemands auront le droit d'envoyer des émissaires à leur gouvernement pour lui faire connaître le texte des conditions.

Il est vraisemblable que, comme pour le traité d'armistice, un délai de huit jours, par exemple, leur sera accordé afin de signer le traité. Dans ces conditions, les signatures pourraient être échangées vers le milieu de mai, sauf le cas, improbable, estime-t-on, où les ennemis refuseraient de signer.

Paroles de M. Wilson

Paris, 15 avril.

(Havas.) — M. Wilson a déclaré au Temps, au sujet des négociations de paix : « J'ai bon espoir que les questions les plus compliquées sont maintenant résolues. Dans ces conditions, j'espère qu'une solution satisfaisante pourra être obtenue assez prochainement. »

Qui est le maître à Munich ?

Augsbourg, 15 avril.

(Wolff.) — Les Dernières nouvelles d'Augsbourg donnent les détails suivants sur les derniers événements à Munich.

Dimanche après midi a eu lieu à la Theresienwiese une manifestation ouvrière communiste. Vers le soir, les spartaciens ont tenté une attaque contre la gare, occupée par le premier détachement de troupes de protection républicaines. Devant les trois côtés de la gare donnant sur la ville s'étaient massés exclusivement des détachements de l'armée rouge, du premier régiment d'infanterie et d'autres corps, lesquels recevaient continuellement des renforts.

Les assaillants commencent à tirer sur la gare avec des fusils et des mitrailleuses. Il y eut de nombreux morts et blessés, du fait surtout que les passagers, sur la place de la gare, furent complètement surpris par la fusillade. Ils s'enfuirent, pris de panique, dans toutes les directions et cherchèrent un refuge dans les maisons avoisinantes.

L'attaque à la mitrailleuse ne donna pas de résultat, on amena des lance-mines. Les défenseurs de la gare ne disposant que de mitrailleuses et de grenades à main se trouvèrent dans l'impossibilité de soutenir la lutte.

Vers 10 heures du soir, les assaillants donnèrent un assaut général et réussirent à pénétrer dans la gare. Le chef de gare fut emmené, probablement pour être fusillé. Pendant la

nuit, le commandant de place, le quartier général des troupes de protection républicaines et tous les bâtiments publics, notamment la caserne des troupes de protection républicaines, furent également pris d'assaut.

Hier matin, lundi, la ville entière de Munich était au pouvoir des Spartaciens. La grève générale fut proclamée. La place de la gare est barrée par des détachements d'avant-garde rouges. A part des fenêtres brisées, on ne voit aucune trace des dévastations. Un calme relatif règne dans la ville. Les trains n'arrivent toujours pas.

L'agence Wolff remarque à ce propos : « Il est impossible d'obtenir des nouvelles authentiques des événements qui se sont déroulés à Munich. Le conseil des ouvriers et soldats d'Augsbourg, interrogé à ce sujet, a déclaré que rien n'était parvenu à sa connaissance. »

Au reste, toutes les mesures ont été prises à Augsbourg pour prévenir un contre-coup, dans cette ville, des événements de Munich. Les ouvriers des fabriques ont été armés pour protéger la ville et pour renforcer la garde de sûreté.

France et Saint-Siège

Rome, 15 avril.

Le Corriere d'Italia publie une interview qu'il a eue avec Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Au sujet des dispositions actuelles des esprits en France à l'égard de la religion et du Vatican, l'évêque d'Orléans a fait notamment les déclarations suivantes :

« Pendant ces cinq années, les opinions se sont beaucoup modifiées. Avec sa brusque énergie, la guerre a rappelé bien des choses qu'on voulait ignorer auparavant. A présent, je crois que, seuls, les socialistes proprement dits conservent à la Chambre française une attitude d'opposition, quant à la reprise des relations avec le Saint-Siège. Les radicaux-socialistes, au contraire, sont convertis à la reprise des relations. »

Emprunt américain

Washington, 15 avril.

(Reuter.) — Le secrétaire d'Etat au trésor annonçant les conditions du nouvel emprunt de la Victoire, déclare que l'emprunt sera limité à 4 milliards 500 millions de dollars, portant intérêt à 4 ½ %.

Les titres partiellement exempts de la taxe seront convertibles en titres 3 ½ % entièrement exempts de taxe. L'emprunt est remboursable dans 4 ans. Les titres des deux séries seront datés de manière à porter intérêt à partir du 20 mai 1919, et ils arriveront à échéance le 20 mai 1923. Les intérêts seront payables deux fois par an, en juin et en décembre.

Les titres et portions de titres seront remboursables suivant option du gouvernement, soit le 15 juin 1922, soit le 15 décembre 1922, au pair, plus les intérêts composés.

Le cabinet espagnol démissionnaire

Madrid, 15 avril.

(Havas.) — M. de Romanón s'est présenté devant le roi, hier, lundi, à 2 heures. Bientôt après arriva M. Maura. L'entretien a été très long.

A sa sortie du palais, M. Romanón a annoncé la démission du cabinet. Répondant à la question de savoir s'il ferait partie du nouveau cabinet, M. Romanón a dit : « Ni comme président, ni comme ministre. »

Election présidentielle au Brésil

Rio-de-Janeiro, 15 avril.

(Havas.) — Les électeurs qui ont participé à l'élection présidentielle ont été plus nombreux que lors du scrutin précédent.

Les résultats connus sont les suivants : M. Pessoa : 44,000 voix ; M. Ruy Barbosa : 31,000 voix.

Les résultats définitifs ne seront pas connus avant quelques jours.

Les radicaux milanais

Milan, 15 avril.

Une scission a éclaté au sein du parti radical socialiste, représentant la tendance extrême du parti.

Echauffourée à Milan

Milan, 15 avril.

De graves désordres ont eu lieu avant-hier, à l'occasion d'une manifestation socialiste, dans le quartier della Fontana. Les socialistes avaient organisé un meeting. Des agents de police, des carabinieri et des troupes à cheval avaient pour mission de maintenir l'ordre. Des bagarres se produisirent, au cours desquelles les agents tirèrent et les manifestants jetèrent des pierres.

Tandis que le Corriere della Sera donnait les noms de quelques agents blessés, le Secolo écrivait à même de publier la liste des morts et des blessés de la foule. Mais cette liste est complètement tachée par la censure ; une demi-colonne est biffée, sous le titre : Morts et blessés. Cette précaution de la censure montre que la bagarre doit avoir été très sérieuse.

Fin de grève

Noare, 15 avril.

Les métallurgistes, qui étaient en grève, ont repris hier le travail, ayant obtenu toutes les conditions qu'ils réclamaient.

Contre le bolchévisme

Rome, 15 avril.

Dans une réunion du parti constitutionnel et des associations industrielles, commerciales, économiques, ainsi que d'employés et de fonctionnaires de l'Etat, on a décidé l'organisation de la bourgeoisie contre les forces subversives.

Une église votive à Ostie

Rome, 15 avril.

Le cardinal-doyen du Sacré-Collège Vannucci, évêque d'Ostie, a fixé au prochain mois de mai la pose de la première pierre de la basilique votive qu'on va élever à Ostie, comme un hommage universel à Notre-Dame, Reine de la Paix.

Un artiste italien

Milan, 15 avril.

En l'honneur de feu le peintre Louis Cavenaglia, professeur à l'académie de Brera (académie artistique de Milan) et directeur des Galeries du Vatican, on a organisé une souscription pour l'inauguration d'un buste à Brera. La souscription a produit 10,000 fr. Le buste sera inauguré dans les premiers jours de mai.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h., répétition générale à l'hôtel du Faucou.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h., répétition générale.

Cœclia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h., répétition générale.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, mardi, à 8 h. ½, répétition à l'Orphelinat, pour cérémonies du vendredi saint et de Pâques.

Corité d'études de l'Union des travailleurs. — Séance, ce soir, mardi, à 8 h. ¼.

Eglise de Saint-Nicolas

Le Jeudi-Saint, à 8 h. ¾ du soir, exercice solennel de l'Heure-Sainte.

Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

Nous très nombreux rendre hommage à Jésus-Christ souffrant au jardin des Oliviers, et à Jésus-Christ toujours présent dans son divin Sacrement.

Pendant la cérémonie de l'Heure-Sainte, une quête sera faite et attribuée aux frais des fêtes de la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie. Tous voudront, par une petite offrande, attirer les grâces de choix que le Cœur Sacré de Jésus déversera sur ceux qui contribueront à la glorification de celle qui fut choisie pour révéler au monde l'amour et les miséricordes de son divin Cœur.

La communauté de la Visitation de Paray-le-Monial s'engage à prier à perpétuité pour toutes les personnes qui voudront bien faire une offrande pour contribuer aux frais de la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Chapelle du Sacré-Cœur à Posieux

Le Comité vient de recevoir un nouveau don anonyme de 100 fr. : « Cœur Sacré de Jésus, protégé-nous ! », et un don de 10 fr., par l'entremise de la librairie Bully, à Estavayer, « pour la guérison d'un malade ».

MEMENTO

Salle de la Banque d'Etat : ce soir à 5 heures, 6^{me} audition d'élèves du Conservatoire (élèves de M^{lle} Alber et de MM. Hafner et Marmier) ; à 8 heures, 7^{me} et dernière audition (élèves de M^{lle} Lombriser et de M. Stocklin).

Calendrier

Mercredi 16 avril

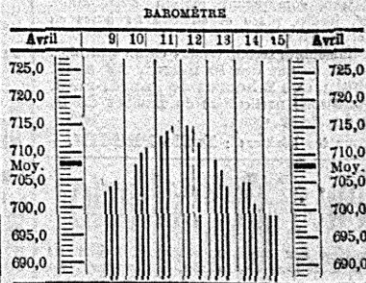
HERCEDI SAINT

Saint Benoît-Joseph Labré

Saint Benoît-Joseph Labré fut remarquable par le mépris de lui-même et par la pratique d'une extrême pauvreté. († 1783.)

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 15 avril



THERMOMETRE C.

Avril	9	10	11	12	13	14	15	Avril
7 h. m.	6	4	4	7	9	7	8	7 h. m.
11 h. m.	13	6	8	12	13	10	8	11 h. m.
7 h. a.	11	7	8	13	14	13	11	7 h. a.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 15 avril, midi.

Prochains troubles. Pluies.

Le printemps exerce

sur notre organisme une influence bien connue : tous ceux qui, dans cette saison, se sentent fatigués, ont des vertiges, des palpitations de cœur, des congestions, doivent obéir à ces indications de la nature et faire une cure légèrement dépurative, au moyen des pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, remède dont la célébrité est consacrée depuis 35 ans. La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond rouge et le nom « Rehd. Brandt » dans les pharmacies y prix de 1 fr. 25.

Les familles Audergon, Livio, Hils et Jacquard, ainsi que leur nombreuse parenté remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les éprouver.

Aux Chaussures Modernes S. A.

Rue de Romont, 29 FRIBOURG Téléphone 569



Ne manquez pas de demander notre catalogue No 2. C'est dans votre intérêt.

Fournitures générales pour PHOTOGRAPHIE

ACTUELLEMENT, GRAND CHOIX en appareils neufs et occasion Catalogues avec descriptions et prix chez **SCHELL**, Place St-François LAUSANNE

Broderies - Lingerie de St-Gall

Nous fournissons directement de la fabrique : Robettes d'enfants Robes dames en batiste et voile. Des prix des plus avantageux et bon marché. **Jacques FREI**, fabrique de broderies Büchle-Hemberg (St-Gall) Echantillons à disposition



Semoirs Charrues Brabant Buttoirs Fauconnes « Helvétia » et « Mo Cormick » Fanoues Râteaux à cheval et à main Râteaux à ansains Meules pour fauchouses Pompes à purin Pièces de rechange pour machines agricoles. PRIX MODIQUES

E. WASSMER S. A., Fribourg

Vente d'immeubles

Les héritiers de feu dame Adèle Progin, née Mayoz, offrent en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles que la défunte possédait sur les communes de Corjoz, Onens et Avy-sur-Matran, comprenant maison d'habitation, grange, jardin, place et environ 54 poses en près et champs. Ces immeubles seront vendus en un seul bloc. Les mises auront lieu le mardi, 22 avril prochain, dès 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière du Buffet de la gare de Rosé. 2523 Pour les héritiers : Emile PROGIN.

Vente de sellerie

On vendra aux enchères publiques, lundi 21 avril, à 9 heures du matin, à Lentigny, des articles de sellerie, soit : une quantité de harnais de chevaux complets; harnais postes, colliers devants, harnais à l'anglaise d'occasion; plusieurs harnais d'occasion pour train de campagne, 15 colliers de vaches complètes, croupières, ceintures, colliers en tous genres pour vaches et bœufs, bridons, licols, mors, colliers tondre, étréges, couvertures laine, bâches, couvertures pour lin divers, quantités de lits complets, crin végétal et animal, ainsi que d'autres articles de sellerie. Paiement au comptant. P. 2581 F 2627-488

Place MOREL.

Vente de chevaux et chédail

Pour cause de changement de transports, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à Vaissteren-en-Ogoz, le 21 avril 1919, à 10 h. précises du matin, tout son train de camionnage, soit : 7 forts chevaux, grand de colliers, de 6 à 12 ans, 5 chars en bon état, dont 2 à patient 1 et 2 et 3 chevaux, pouvant se transformer à volonté; chenquet et chenquet avec pont, patios pour chars, une voiture neuve à patient avec capote, 2 bache-paille, 1 bœussour, 11 harnais de chevaux en bon état, bâches, couvertures, bonnets et susstures, une grande quantité de bois de charbonnage, instruments aratoires et beaucoup d'objets trop long à détailler. L'exposant : Hercule GODET.

Etablissement de la Suisse romande demande une **COUSINIÈRE** expérimentée, deux filles de cuisine robustes et travailleuses, ainsi qu'un jeune **DOMESTIQUE** laborieux et de toute confiance. Bons gages. Adresser offres avec certificats sous P 1189 N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 2603

On demande pour le courant de mai, un domestique de maison de toute confiance, très sobre, connaissant le service d'une maison de ville très soignée et, pendant les quatre ou cinq mois d'été, pouvant, dans un château, conduire et s'occuper d'un cheval. Gages selon capacité. 2611 S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE **jeune homme** brave, fort, de 17-20 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. S'adresser à Joseph Fellmann-Zemp, Oechsen, Geiss (canton de Lucerne). 2620

JEUNE FILLE propre et de bonne volonté, 14-17 ans, de bonne famille, ayant déjà quelques connaissances de la langue allemande, trouverait place comme **VOLONTAIRE** dans très bonne famille à la campagne, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue allemande et d'aider aux travaux du ménage. Vie de famille et bonne pension assurées. Adresser offres sous O 2350 A. L. à Publicitas S. A., Lucerne. 2621

Agriculteurs, attention! CHAUX-ENGRAIS livraison par wagon complet, en vrac (sans emballage) à 108 fr. les 10,000 kg. sur wagon gare départ. Echantillons et analyses à disposition. 2103-394 V. Bongard, représentant, Courtépain. Tél. 5.

Agriculteur accepterait en hivernage quelques chevaux pour travaux de la campagne. 2590 S'ad. s. P 2597 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE un beau billon frêne, environ 2 mètres cubes. S'ad. s. P 2507 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Pour cause de départ, à vendre tout de suite **Instruments et livres** d'art vétérinaire, ainsi que lacons de médecine de toutes grandeurs. S'adresser à V. Louis STREBEL, Le Hourst (St. Fribourg). 2619

Cure de RAISINS en toute saison. Puissant dépuratif du sang, grâce au ferment pur de raisins des pays chauds. H. DURMANN, Les Brenets Téléphone No 20 Sans rival contre : boutons, clous, diabète, goutte, eczéma, etc. Seuls dépositaires pour Fribourg : Grande Pharm. Centr. Bourgnecht & Gottrau.

VARIEES HÉMORROIDES RHUMATISMES et toutes les maladies de la peau brûlures, blessures, démangeaisons, éruptions, furoncles, etc. sont radicalement guéries par le **BAUME de CHALET** composé exclusivement d'essences de plantes. Se trouve en pots ou en boîtes de 2 tubes, à 3 fr. 50, avec mode d'emploi, dans les pharmacies Bourgnecht & Gottrau, Cronay, Neuchâtel, Fribourg, G. Buller, à Estavayer.

QUE VEUT BÉBÉ



LA MÈRE. — Que veut Bébé ? LA NOURRICE. Maintenant qu'il a un dent, il veut du DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre et savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et débarrasse les dents de leur saleté. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. En vente chez : MM. Bourgnecht & Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.

Weissenbach Frères

Bel assortiment de tissus

ROBES & MANTEAUX

Serges, gabardines, soieries. — Draperie pour hommes. Nos marchandises sont de toute première qualité et nos prix modérés.

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS

Fribourg J.B.

ON DEMANDE pour petit pensionnat **bonne à tout faire** au contrat de service et de la cuisine. S'adresser à M^{me} Gaydon-Cholly, Yverdon. 2549

On aimerait connaître **une personne** de toute confiance, très sobre, qui, au mois de juin, aurait à garder une maison de ville et pourrait travailler à domicile à son profit. Eventuellement, dès le mois de mai on pourrait la garder comme aide de maison, pour quelques semaines. 2612 S'ad. sous P 2554 F à Publicitas S. A., Fribourg.

FABRICANT d'huile, rayon et beurre végétal, désire entrer immédiatement en relations, dans toute la Suisse, avec représentants sérieux. Ecrire : L. GUTHI, fabricant à Salen (France).

Cidre et jus de fruits de Thurgovie sont livrés par la **Cidrerie MARSYETTEN** Diplôme première classe. Téléphone : 601. Station du tramway. Agréable séjour de campagne. — Maison de famille confortable. — Grand jardin.

Pendant les jours de Pâques

Grand assortiment Confiserie Leimgruber Avenue de la Gare, 35 **FRIBOURG** Téléphone 1.69

Œufs en nougat
Œufs en chocolat crémant
Lièvres en biscuit et chocolat
Fondants au chocolat, truffes
Bonbons fins
EXPÉDITIONS

Cigarettes algériennes TRICOLORES légères, goût français

En vente **DANS TOUTS LES MAGASINS DE CIGARES**

LAPINS pour grand Hôtel dans les Grisons, plusieurs lessiveuses et filles pour office et cuisine. Bons gages et voyages payés. 2846 Envoyez les offres à l'Hotel de Rome, à Fribourg.

La jeune fille qui a trouvé, près de son domicile, une broche en or forme anneau allongé, (de 1 millimètre de diamètre) sur laquelle sont gravés quatre pierres précieuses, dont 3 rouges et une blanche au centre; est priée de la remettre tout de suite, contre bonne récompense, au poste de gendarmerie de la Planchette, si elle ne veut pas se créer des ennuis.

A VENDRE 4 belles etes et trente mètres treillis. 2650 Bains de Matran.

A LOUER dans un village de la Gruyère, pour la saison d'été, joli appartement au soleil levant, comprenant 2 chambres meublées, cuisine et dépendances. S'ad. sous P 2622 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE occasion petite voiture, Torpédo 4 places, en bon état, prix avantageux. S'adres. chez Daler Frères, Fribourg.

A LOUER plusieurs domaines de toutes contenance, ainsi qu'arbres, arbruges avec terre, vignes, maisons avec magasins, boulangeries, moutilleries, scieries, moulin, ateliers, etc. Dans le canton de Vaud, plusieurs bons cafés à louer; peu de reprise. S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle. Tous les mardis, au Salut-Georges, à Romont. 2181

Etudiant demande une **PERSONNE** pouvant lui enseigner la comptabilité et l'arithmétique commerciale. S'adres. sous P 2606 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE une fille connaissant le service de maison et sachant faire la cuisine. — S'adres. chez M^{me} Ernest de Gottrau, Grand'ruce, 64, à Fribourg. Bonnes références exigées. 2644

Petite famille des environs de Zurich, demande **JEUNE FILLE** sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. Place durable et bien salariée. Adresser offres avec copies de certificats et s. p. s. photo s. O. F. 6252 Z. à Orell Füssli-Publicité, Zurich.

ON DEMANDE pour ménage sans enfants **bonne** connaissant la cuisine et sachant entretenir un ménage soigné. Bons gages. — S'adresser avec références à M^{me} Berthel, Kämpferstr., 4a, Berne.

SOMMELIÈRE parlant les deux langues est demandé. Références exigées. 2668 Buffet 1^{er} et 2^{ème} classe, Fribourg.

A VENDRE faute d'emploi, une raboteuse, une traieuse avec tous ses accessoires. Offres s. P 2604 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Saccharine Hermès 30 cartons de 135 boîtes à 48 fr. le carton. Case 4122, Eaux-Vives, Genève. 2653

A LOUER chambre meublée au rez-de-chaussée, rue Grand'fontaine, 14.

ON DEMANDE pour grand Hôtel dans les Grisons, plusieurs lessiveuses et filles pour office et cuisine. Bons gages et voyages payés. 2846 Envoyez les offres à l'Hotel de Rome, à Fribourg.

La jeune fille qui a trouvé, près de son domicile, une broche en or forme anneau allongé, (de 1 millimètre de diamètre) sur laquelle sont gravés quatre pierres précieuses, dont 3 rouges et une blanche au centre; est priée de la remettre tout de suite, contre bonne récompense, au poste de gendarmerie de la Planchette, si elle ne veut pas se créer des ennuis.

On demande pour petite maison meublée ou appartement à 5 pièces, avec jardin. Adres. offres s. D 12650 X à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre un tasseau de 14 mois, pie-noire, d'ascendance primée. 2640 Wuthrich, Bellevue, Fribourg.

A LOUER à Kaspera (5 minutes du Lac-Noir) appartement de 2 chambres pour la saison d'été. 2650 Banque Udry.

ALLIANCES - BIJOUTERIE MONTRES - PENDULES Réparations soignées **Ovide Machorel** 62-79, rue de Lausanne

Regio Consolato Generale d'Italia in GINEVRA
Il R. Ministero del Tesoro ha stabilito di procedere al censimento di tutti i titoli russi posseduti dai cittadini italiani. I connazionali residenti in Svizzera potranno far denunzia dei titoli russi in loro possesso presso il R.R. Consolato nella cui giurisdizione hanno il domicilio. La denunzia dovrà indicare la natura, l'importo dei titoli e l'ultima data alla quale vennero percepiti gli interessi. Ginevra, 7 Aprile 1919. Il Vice Console Reggente : V. Cicconardi.

DACTYLOGRAPHIE Apprentissage rapide et sûr par la Méthode Dédion, adoptée par la Ville de Paris : **114 leçons pour 7 francs** Agent pour la Suisse : L. BORLOZ 21, rue de l'Hôpital, Fribourg. — Tél. 175

VIANDES

Les semaines sans viande sont vaincues, grâce aux plats cuisinés

Conserves **Seethal** Seon Suisse

SPECIALITÉS : Tripes à la Milanaise Bouff braisé à la gelée Veau braisé à la gelée Bouff à la Sotsonnaise Bouff à la Mode Choucroute garnie

Ignace WECK Géomètre officiel informe les autorités et le public du canton de Fribourg qu'il a ouvert un **BUREAU TECHNIQUE** 50, rue de Lausanne, FRIBOURG — Téléphone 4.22 — Il s'occupera de : Triangulation Topographie — Nivellement Plans de cadastre Projets de routes et canalisations Remaniements parcelaires Bornage et partage de propriétés

VELOS Il vient d'arriver un wagon de superbes bicyclettes de 1^{re} marque militaires, routières et de dames. Vu l'achat avantageux, ces machines sont vendues à très bon marché. Venez vous rendre compte. P 1800 F 1414 CH. HUSSILLIER, Cycles, Romont.

Semaine sans viande L'Office fédéral de l'alimentation met à la disposition des habitants de la ville de Fribourg une certaine quantité de boîtes de conserves de viande au prix de 1 fr. 50 la boîte de 250 grammes. La vente aura lieu dans la grande salle du Palais de Justice, derrière St-Nicolas, de 8 heures à midi et de 2 heures à 6 heures, sur présentation de la carte des denrées monopolisées, les jours ci-après : de 1 à 1500 = le 15 avril, matin 1500 à 3000 = le 15 avril, après midi 3001 à 4500 = le 16 avril, matin 4501 à 5500 = le 16 avril, après midi

Paques 1919 Œufs, chocolats crémant, pralinés, fondants, marzipans. Lièvres, chocolats crémant, chocolat au lait, biscuits. Nids en chocolat au lait.

Œufs et cloches en nougat Bonbons chocolat, surfaits, fabrication exclusive de la maison, 1^{re} qualité.

Confiserie LEIMGRUBER-SOMMER Rue des Epouses, 135. — Téléphone 458

ATTENTION Samedi prochain, 19 avril, à l'Hotel Suisse, Exposition de broderies de la Maison SENE, à ARBON Grand assortiment de robes brodées pour dames, jeunes filles, enfants et robes de Première Communion. BRODERIES DIVERSES